

Sommaire

Jeux Olympiques de RIO 1-3

HAUT NIVEAU

JO de RIO 3-4

Championnat d'Europe Ca-
det/Junior 4-5

Sélection Championnat d'Eu-
rope 3Di 5

Championnat d'Europe 3Di 6

Sélection Championnat du
Monde Tir en Campagne 6-7

Inscription sur liste Ministé-
rielle 2017 7

Surveillance médicale régle-
mentaire 2015/2016 8

Surveillance médicale régle-
mentaire 2016/2017 8

FORMATION

Inscription en ligne 9-10

DEJEPS 10

DESJEPS 11

Formations Fédérales 11

VIE SPORTIVE

ETAF News 12

Semaine Championnat de
France Jeunes VICHY 13-14

Championnat de France 15

DNAP 16-17

Filière par équipe de clubs

DEVELOPPEMENT

Tir à l'Arc au Féminin 18

Cap 75000 18-19

Plan Citoyen 20

Handiguide 20-21

AGENDA DE LA D.T.N. 22

JEUX OLYMPIQUES de RIO



Pour la troisième fois, depuis son retour au programme des Jeux Olympiques en 1972, le tir à l'arc français gagne une médaille olympique aux Jeux de RIO.

C'était une grande satisfaction pour les dirigeants et les adeptes de l'époque de voir le tir à l'arc réintégrer le programme des JO de MUNICH en 1972. Mais, il a fallu attendre 20 ans pour qu'un jeune archer français ambitieux - Sébastien FLUTE gagne la plus belle des médailles et devienne Champion Olympique en 1992 à BARCELONE. Puis attendre encore 16 ans, pour que trois filles motivées (Virginie ARNOLD, Sophie DODEMONT et Bérengère SCHUH) réussissent à battre l'équipe de Grande Bretagne pour la quête toujours délicate, d'une médaille de bronze olympique en 2008 à PEKIN. Le ministre de l'époque - Jean-François LAMOUR m'avait même confié après la victoire en petite finale, qu'il était temps que le tir à l'arc français empoche une breloque sous réserve de créer le doute sur sa capacité à gagner des médailles olympiques. En 2016, c'est-à-dire seulement 8 ans plus tard, Jean-Charles VALLADONT notre meilleur archer français emporte une médaille d'argent aux JO de RIO.

Jean-Charles VALLADONT a réalisé une grande performance aux Jeux Olympiques de RIO. Toujours pas sélectionné le 15 juin 2016 (un mois et demi avant la cérémonie d'ouverture), il a réussi le pari de sélectionner avec lui une équipe complète, de faire une bonne

épreuve olympique par équipe (5^{ème}) - au regard des résultats de leur saison et de leur classement mondial avant les JO (14^{ème} par équipe) ; et malgré la déception relative de ne pas prendre une médaille par équipe, d'aller chercher une place en finale en donnant le meilleur de soi-même à chaque match. Il a juste fait une énorme prestation dans ce tournoi olympique ! il doit être largement félicité pour cela.

Je voudrais remercier ici tous ceux qui ont contribué, à un moment donné, à la performance de Jean Charles. Son premier entraîneur, M. Pascal DEGRANDIS du club de Torpes qui lui a donné le goût du tir à l'arc et de la compétition, mais aussi les entraîneurs des pôles où il a été formé, Frédérique MUSY à DIJON et Sébastien TABARD à NA NCY. Il y a eu aussi Ludovic COTRY comme entraîneur national des juniors, LEE Taé Hoon notre entraîneur coréen et enfin Marc DELLENBACH à l'INSEP celui qui l'a entraîné et coaché dans sa quête olympique. Il y a son club de NIMES qui a su créer les meilleures conditions de préparation pour l'aider à réaliser ses objectifs. Je pense aussi au soutien indéfectible de ses parents Laurence et Pascal VALLADONT qui l'ont toujours guidé et appuyé dans son projet. Anne RECULET de la DTN qui a été attentive à l'équilibre de ses projets sportifs et professionnels. Laurent BINELLO de France Archerie, son employeur, qui lui fait confiance et lui a libéré beaucoup de temps pour sa préparation. Et puis tout le staff au service de sa performance, Sébastien FLUTE en conseiller spécial et expert, Ladislav DOLECKI en ostéopathe attentif et enfin les différents intervenants de l'INSEP qui le suivent depuis 10 ans. N'oublions pas ses deux compères Pierre PLIHON et Lucas DANIEL qui ont vécu avec lui cette belle quinzaine olympique. Ils ont été de bons équipiers, encore un peu tendres, mais très solidaires avec notre vice-champion olympique.

Toutes ces rencontres, ces projets élaborés, ces accompagnements réalisés ont contribué durant ces années à optimiser son talent et son travail pour faire de Jean-Charles VALLADONT cet expert en tir à l'arc, aujourd'hui médaillé olympique.

La communauté des archers doit lui en être éternellement reconnaissante, comme l'ont fait en leur temps les autres médaillés olympiques, avec cette médaille Jean Charles a mis le tir à l'arc français en lumière !

La présence du tir à l'arc aux JO constitue notre meilleur outil de promotion et de développement. L'occasion de médiatiser notre sport à l'échelle mondiale nous est offerte tous les 4 ans. Tous les français qui s'intéressent au sport en général et aux Jeux Olympiques en particulier, peuvent découvrir et suivre les épreuves de tir à l'arc à la télévision.

Jamais nous n'avons eu autant d'exposition médiatique que lors de ces Jeux de RIO. C'est d'abord grâce à nos archers français et à leur performance. En étant présent sur les écrans de télévision durant 10 matchs (8 individuels : 6 pour Jean Charles, 1 match pour Lucas et 1 pour Pierre, plus 2 en équipe), le tir à l'arc a atteint des niveaux d'audience très élevés. Pour la journée du 12 août, c'est une moyenne de 2,7 millions de téléspectateurs qui suivent les épreuves des JO sur France 3 représentant une part d'audience de 24,3%. Dans cette soirée, le pic d'audience est constaté sur la finale Teddy RINER - 6,2 millions de téléspectateurs à 22h38, puis la médaille d'or d'Emilie ANDEOL en judo avec 5,6 millions à 22h04. Arrive ensuite **la finale de Jean-Charles à 21h40 qui a été suivie par 4 millions de téléspectateurs**. Il y aura moins d'audience pour les autres médaillés du jour (aviron, escrime et natation). Il faut aussi reconnaître que pour eux, les heures de diffusion étaient moins propices à générer des parts d'audience élevées.

Après la médaille d'or remportée par Sébastien FLUTE en 1992 à BARCELONE, notre fédération avait enregistré une progression de 18,2% de ses effectifs l'année suivante, et Sébastien avait tellement été médiatisé durant l'année post-olympique que nous avons repris 10,6% en 1994.

Il faut attendre 2004, pour retrouver un effet « olympique » sur les effectifs de la FFTA. A Athènes, l'équipe féminine termine à la 4^{ème} place, les 4 matchs de l'équipe sont largement médiatisés et nous permettent de constater un effet sur nos licenciés : plus 12,7% (près de 7.000 licenciés supplémentaires). En 2008, la médaille de bronze de l'équipe féminine à PEKIN, n'avait pas été suivie d'une plus forte augmentation de licences, plus 7,8% (4.700 licenciés). En 2012 à LONDRES, même sans médaille, nous avons constaté une bien plus belle progression, plus 10,8% (plus de 7.000 licenciés). Mais en ayant Gaël PREVOST qui va jusqu'en 1/8, Bérengère SCHUH en 1/4 de fi-

nale et l'attente de la médaille par équipe chez les hommes le premier jour des JO, la médiatisation a été plus forte et le tir à l'arc davantage suivi.

Combien serons-nous en 2017 ? Nous pouvons espérer passer le cap des 80.000 licenciés, nous devons pour cela accueillir un peu plus de 5.000 nouveaux licenciés. C'est d'ailleurs ce qu'a souhaité Jean-Charles VALLADONT auprès des médias à RIO, après avoir gagné sa médaille.

Ce sont nos clubs qui doivent maintenant se mobiliser pour dépasser cet objectif. Réserver le meilleur accueil à toutes les personnes qui souhaiteraient découvrir ou apprendre à pratiquer notre sport. Ensemble nous devons viser l'objectif des 100.000 licenciés et dépasser dès 2017 la barre des 80.000 licenciés.

Sachons capitaliser sur cette belle médaille d'argent et sur la personnalité de Jean-Charles VALLADONT qui incarne très bien les valeurs de notre sport.

Le DTN
Benoit DUPIN

Haut Niveau

Jeux Olympiques de Rio de Janeiro

L'équipe de France qui a participé aux Jeux Olympiques de RIO était composée de Jean-Charles VALLADONT, qui renouait avec cette épreuve, après avoir échoué dans sa sélection pour LONDRES, associé à Lucas DANIEL et Pierre PLIHON qui découvraient cette compétition. Sélectionnés tardivement et sans vraiment de repères de performance internationale (seules 2 médailles sont à mettre au crédit de cette équipe : le bronze à la coupe du Monde d'ANTALYA en 2015 et l'argent du TQO d'ANTALYA en juin 2016), les garçons ont réussi leur meilleur tir de qualification de la saison (à 1 point du score d'ANTALYA 2015) et se classent à la 5^{ème} position. Cette 5^{ème} place leur impose un 1/8^{ème} de finale le 6 aout au matin qu'ils remportent 6 pts à 2 contre la Malaisie. Ce match a permis à l'équipe de prendre ses repères sur le terrain des finales, au milieu des tribunes et des spectateurs. C'est ainsi qu'elle réalise, en 1/4 de finale contre l'Australie, une première volée de qualité (57 pts), pleine de relâchement et d'enthousiasme. Mais après un set partagé, le niveau de précision de l'équipe de France n'a cessé de chuter (54 pts, 52 puis 50 pts) et est devenu insuffisant pour prétendre atteindre les demi-finales olympiques (défaite 3 pts vs. 5). L'équipe de France se classe finalement 5^{ème} et l'Australie accroche la médaille de bronze en battant la Chine en petite finale. Le podium est complété par les « intouchables » coréens du sud qui battent les américains en finale 6 pts à 0, en ne perdant que 3 points par rapport au score parfait !

Le lendemain 7 aout, les coréennes ont doublé la mise en remportant l'épreuve par équipe pour la 8^{ème} fois d'affilée ! La Russie s'empare de l'argent, comme une revanche de la 4^{ème} place obtenue à Londres et la Chine TaiPeï termine 3^{ème}, comme en 2004. Avec ce nouveau titre, la coréenne Ki BO BAE devient donc triple championne olympique !

L'épreuve individuelle a ensuite pris place avec 3 journées consacrées aux 1/32^{èmes} et 1/16^{èmes} de finale. Un tel programme est une des caractéristiques des Jeux olympiques : il faut savoir gérer les temps morts.

Alors que Lucas DANIEL et Pierre PLIHON se font malheureusement éliminer dès le 1^{er} tour (respectivement par l'espagnol ALVARINO 6 pts à 0 et par le turc GAZOZ 6 pts à 5), Jean-Charles VALLADONT a montré qu'il était parfaitement capable de s'adapter à ce programme olympique. En effet, après avoir éliminé non sans quelques difficultés, l'Ivoirien KOUASSI (6 pts à 4), il s'est imposé face au champion olympique 2008, l'Ukrainien RUBAN (6 pts à 0). Trois jours plus tard, un 1/8^{ème} de finale contre le Thaïlandais THAMWONG gagné 6 pts à 0 lui per-

mis de débiter la journée dans les meilleures conditions. Le ¼ de finale l'a opposé à l'Italien NESPOLI ; une flèche de barrage a été nécessaire pour désigner Jean-Charles vainqueur, comme une revanche du ¼ de finale du Championnat d'Europe 2014. Faisant preuve d'une grande détermination associée à une excellente gestion du contexte, son affrontement avec le Hollandais VAN DEN BERG tourna en son avantage (7 pts à 3). Jean-Charles devenait alors le premier français en finale olympique dans une épreuve individuelle depuis Sébastien FLUTE en 1992 !

Face à lui, le Coréen KU, qui avait pour objectif de devenir le 2^{ème} Coréen à s'emparer de l'or individuel (après OH en 2012) et ainsi devenir double champion olympique. La tension était palpable dans le camp coréen, mais un niveau de maîtrise impressionnant a permis à KU de remporter ce titre olympique devant Jean-Charles VALLADONT. Jean-Charles est passé à deux doigts de la victoire, il n'a pas subi la finale, mais a eu quelques difficultés à gérer le vent (notamment dans le 5^{ème} set). Evidemment déçu immédiatement à la fin du match, Jean-Charles peut être fier de sa médaille, de son parcours olympique et de sa saison.

Gageons que cette médaille illumine le tir à l'arc français, donne à chacun l'envie de se surpasser et montre à tous que la réussite au plus haut niveau international est possible ! Que les acteurs, professionnels ou bénévoles, qui ont accompagné, de près ou de loin, l'équipe de France et plus particulièrement Jean-Charles VALLADONT, se voient ici remercier pour leur investissement.

Par ailleurs, il convient de souligner :

- le record du Monde établi par KIM Woojin à 700 points lors du tir de qualification qui chute de manière très surprenante et finalement brutale au 2^{ème} tour
- les 3 médailles européennes parmi les 7 nations médaillées (France, Allemagne avec l'argent d'UNRUH et la Russie avec l'argent de l'équipe féminine). Ce résultat est conforme aux éditions de 2008 (4 médailles européennes pour 6 nations médaillées) et 2004 (3 médailles européennes pour 8 nations médaillées) et atténue la contre-performance européenne des Jeux de LONDRES (1 seule médaille européenne avec le titre des italiens pour 6 nations médaillées).

Enfin, ces Jeux Olympiques ont confirmé, si besoin en était, que pour prétendre atteindre le podium olympique, il est aujourd'hui indispensable de disposer d'un niveau de performance intrinsèque élevé et surtout des capacités techniques, physiques et mentales qui permettent de produire ce niveau, quelles que soient les conditions et les enjeux.

Championnat d'Europe cadet/junior

Le Championnat d'Europe FITA cadet et junior s'est déroulé à BUCAREST (Roumanie) du 15 au 23 juillet. Il a regroupé 341 archers représentant 36 nations.

L'équipe de France, composée de 11 archers (dont 10 reviennent médaillés), remporte 4 médailles dont un titre et se classe 6^{ème} nation.

- L'équipe junior homme arc classique, composée de Thomas KOENIG, Thomas CHIRAULT et Geoffroy MORTEMOUSQUE devient championne d'Europe en s'imposant au tir de barrage contre les Pays Bas. Elle renoue ainsi avec ce titre européen après celui obtenu en 2007, équipe composée alors d'un certain Jean-Charles VALLADONT. A noter que depuis 2012, Thomas Koenig revient de chaque championnat international auquel il participe avec une médaille !
- L'équipe junior fille arc classique composée d'Audrey ADICEOM, Mélanie GAUBIL, Sophie PLANEIX, remporte la médaille d'argent. Elle s'incline en finale face à la Russie. Elle essuie ainsi la 4^{ème} place obtenue lors de l'édition précédente.
- Amélie SANCENOT, seule représentante arc à poulies, elle-aussi essuie sa 4^{ème} place obtenue à Ljubljana. Après s'être imposée lors du tir de qualification, elle remporte ses 3 premiers matchs avec 146 points pour se hisser jusqu'à la finale. Malheureusement, elle n'a pas su maintenir son niveau de précision et s'incline en finale 141 points vs. 144 points devant la russe SAVENKOVA.
- Enfin, la 4^{ème} médaille est à mettre au crédit de l'équipe cadet homme arc classique. IVAN KARDACZ, Valentin GOSSET et Florentin LECAT s'impose en petite finale contre l'Allemagne.

Avec 4 médailles, le bilan comptable de l'équipe de France est conforme au bilan des éditions précédentes (4 médailles en 2014 et 5 médailles en 2012). Toutefois, l'absence de médaille individuelle en arc classique est à regretter au regard du potentiel affiché de cette équipe de France et notamment dans la catégorie junior. Gageons néanmoins que ces jeunes archers tireront des enseignements positifs et constructifs pour les saisons à venir.

Sélection pour le Championnat d'Europe de tir 3Di

L'équipe de France qui participera au Championnat d'Europe de tir 3D qui se tiendra à Mokrice-Catez (Slovénie) se déroulant du 30 Août au 04 Septembre aura la composition suivante :

Long Bow Femme

RAMOS Danièle (Cugnaux)

Long Bow Homme

GARDEUR Robin (Graulhet)
CORVINO Serge (Chenove)

Instinctive Bow Femme

BARRAULT Marie-Line (Antony)

Instinctive Bow Homme

ADET Steve (Saint Dizier)
BRULIN Xavier (Cugnaux)

Bare Bow Femme

PORTE Chantal (Saint Avertin)
NOREST Elise (Amilly J3 Arc)

Bare Bow Homme

DECULTOT Stéphane (Vic sur Aisne)
RIBES Loic (Saint Etienne)

Compound Bow Femme

BOUTELEUX Mylène (Créteil)
TARRISSE Aurore (Eybens)

Compound Bow Homme

THIERRY Jeremy (Bassin d'Arcachon)
GRIVOTET Christophe (Graulhet)

Entraîneur : DUBORPER Marina, MUSY Frédérique

Kinésithérapeute : SAUBION Dominique

Championnat d'Europe de tir 3Di

L'équipe de France, composée de 14 archers, remporte 3 médailles d'argent et se termine 5^{ème} nation au classement des médailles. Ces médailles d'argent sont à mettre au crédit d'archers de grande expérience :

- Chantal PORTE, qui en arc nu ne s'incline que devant l'italienne STROBBE (23 pts vs 20), renoue ainsi avec les podiums individuels (sa dernière médaille individuelle avait été obtenue en 2012). Elle obtient ainsi sa 13^{ème} médaille en championnat international !
- Serge CORVINO, qui, toujours en longbow, s'incline lui aussi contre un italien (FORNASIER, à la flèche de barrage). Serge revient au premier plan et renforce grâce à cette nouvelle médaille européenne, un palmarès déjà bien fourni (8 médailles en championnat international). A noter la 4^{ème} place du prometteur Robin GARDEUR dans la même catégorie.
- Danièle RAMOS se classe 2^{ème} de l'épreuve dans la catégorie du longbow et obtient ainsi sa première médaille européenne en individuel (après 2 médailles mondiales en 2003 et 2005).

Avec 3 médailles, le bilan de ce championnat d'Europe est meilleur que celui de 2014 (2 médailles) mais reste toutefois inférieur à celui des éditions précédentes (2012 : 5 médailles et 2010 : 6 médailles). L'absence de titre et de médaille par équipe est à regretter. Le travail entrepris avec le collectif France Parcours doit donc être poursuivi afin de permettre à l'équipe de France de revenir sur les devants de la scène et faire face à l'augmentation du niveau et de la densité internationale.

A noter les 11 médailles, dont 4 titres, de l'Italie !

Sélection pour le Championnat du Monde de tir campagne

L'équipe de France qui participera au Championnat du Monde de Tir en campagne qui se déroulera du 27 Septembre au 2 Octobre à DUBLIN, en Irlande, sera composée des archers suivants :

Arc à poulies hommes

DELOBELLE Fabien (Rueil Malmaison)
CLAPIE Sébastien (Rennes)

Arc à poulies femmes

GALVEZ Elodie (Le Lavandou)

Arc classique femmes

DELFAU Laure (Bondy)

Arc classique hommes

VALLADONT Jean-Charles (Nîmes)
BIDAULT Jérôme (Issy les Moulineaux)

Arc nu hommes

RIBES Loïc (Saint-Etienne)
ROY Olivier (Cestas)

Arc nu femmes

PORTE Chantal (Saint Avertin)
LALOUER Eliette (Guillers)

Juniors hommes arc à poulies

TOMBUL Alexis (Hombourg Haut)

Juniors hommes arc classique

MORTEMOSQUE Geoffroy (Boé)
RIPAUX Valentin (Conflans Sainte Honorine)

Juniors femmes arc classique

BAILLION Laure (Mouans Sartoux)

Juniors hommes arc nu

ANGOT Corentin (Rennes)

Entraîneur : DUBORPER Marina, MUSY Frédérique

Kinésithérapeute : SAUBION Dominique

Inscriptions sur liste ministérielle pour la saison 2017



Les archers concernés par une inscription sur liste ministérielle pour la saison 2017 vont être contactés par la direction technique nationale la semaine du 12 Septembre.

Ils devront alors retourner une fiche d'informations avant le 23 Septembre à a.reculet@ffa.fr, comme cela leur sera préciser.

Surveillance médicale réglementaire 2015/2016



L'ensemble des archers figurant sur les listes espoirs et de haut niveau du ministère en charge des sports est soumis au suivi médical réglementaire. A cette date, seuls 81% des archers inscrits sur la liste espoirs et 85% des archers inscrits sur la liste de haut niveau 2016 ont réalisé l'intégralité de ce suivi médical. Or ces examens relèvent d'une obligation législative et sont donc obligatoires.

A noter que (extrait du guide du tir à l'arc de haut niveau 2016) : La participation aux actions fédérales est conditionnée par la réalisation de l'intégralité des examens médicaux. Il en va de même pour la reconduction, le cas échéant, de l'inscription sur les listes ministérielles espoirs et de haut niveau. L'ensemble des renseignements et informations concernant le suivi médical réglementaire est disponible auprès d'Anne RECULET (a.reculet@ffta.fr).

Surveillance médicale réglementaire 2016/2017

Suite à la parution de l'arrêté du 13 juin 2016, la surveillance médicale réglementaire des sportifs inscrits en liste ministérielle espoirs et de haut niveau se voit modifier. Ainsi, à partir de la saison 2017, les sportifs concernés devront effectuer les examens suivants :

1. Un examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :
 - Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport,
 - Un bilan diététique et des conseils nutritionnels,
 - Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive,
 - La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport.
2. Un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte-rendu médical.

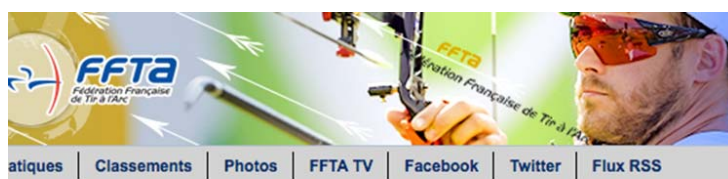
Formation

Inscription en ligne

Le service d'inscription en ligne pour les formations fédérales, annoncé lors de la DTN info N° 121 du mois de Mai, est opérationnel.

Pour se pré-inscrire à une formation il suffit :

- De se connecter au site www.ffta.fr puis cliquez sur :



- « espace licenciés »



- « gestion des formations »



- « mes infos »
- « s'inscrire à une formation »

Vous sélectionnez le type de formation à laquelle vous souhaitez participer, la ligue organisatrice et la période.

Une liste de formations va apparaître.

Vous sélectionnez celle qui correspond à votre recherche et commencez le processus de pré-inscription.

La validation définitive à la formation sera faite par le Conseiller Technique Régional (CTR).

Vous recevrez alors une convocation par mail.

DEJEPS

La formation au diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (DEJEPS) débutera le lundi **12 Septembre 2016** à **Chennevières sur Marne**.

5 nouveaux candidats ont réussi les tests de sélection :

Alain CIECIERSKI, Poitou Charente
 Adeline DIZIER, Centre
 Jennifer FRANÇOIS, Champagne Ardenne
 Roland RIOU, Poitou Charente
 Cyril VANHAMME, Pays de la Loire

DESJEPS

La formation au diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (DESJEPS) débutera le Lundi 26 septembre 2016 à l'INSEP.
Florent GOUZIEN est l'unique stagiaire du tir à l'arc de cette formation qui se veut multidisciplinaire.

Formations fédérales

Au 1er Septembre 2015, les conditions d'accès aux formations fédérales ont évolué.

Les candidats qui souhaitent intégrer les formations entraîneur 1 et entraîneur 2 doivent avoir réalisé un minima de performance en compétition. L'idée étant de continuer à améliorer les services d'entraînement dans les clubs en s'assurant que les futurs entraîneurs aient un vécu et un niveau de maîtrise minimum de la discipline.

De plus a été créée dans le même temps, une offre de formation supplémentaire : l'assistant entraîneur.

Le but de cette formation est d'améliorer les compétences des personnes motivées pour aider le club.

L'assistant n'est pas un entraîneur. Il n'enseigne pas. Il est formé à l'accueil des adhérents, au réglage matériel, à la sécurité et aux fondamentaux techniques.

Voici le récapitulatif des personnes qui se sont formées en 2015/2016

Assistants entraîneurs : 423

Entraîneur 1 : 165

Entraîneur 2 : 15

Soit 603 personnes

Vie sportive

ETAF News



Tous les mois vous retrouverez dans cette rubrique des nouvelles des clubs de l'ETAF ainsi que des bilans des actions menées dans le cadre de ce projet.

Semaine des Championnats de France Jeune - VICHY

Comme en 2015, la Semaine des Championnats de France Jeunes à VICHY a permis aux jeunes archers des clubs ETAF 2016 de s'illustrer avec 8 titres de Champion de France (4 en individuel, le double Mixte et les 3 titres par équipe de club). 21 médailles sur les 36 distribuées en arc classique ont été remportées par des archers des clubs ETAF 2016.

Les champions individuels des clubs ETAF :

Anaïs MILARD de BRIENON/ARMANCON en Minime Fille
Nicolas BERNARDI de NICE en Minime Homme
Paul BONNEAU de RIOM en Cadet Homme
Romain FICHET de NICE en Junior Homme

Finale Nationale des DR et Championnat de France de D2 – VOVES

La Finale Nationale des DR de VOVES le 03 Septembre a permis aux clubs ETAF de récolter les fruits de leur travail. Sur les 8 équipes ayant gagné leur place en D2 pour 2017, 4 équipes sont issues de clubs ETAF. NICE et ST DENIS DE LA REUNION chez les femmes, LESCAR et MANDUEL chez les hommes ont réussi à gagner leurs poules qualificatives avec des équipes essentiellement composées de cadets et juniors.

Le dimanche 04 Septembre ce sont BOE et NICE chez les hommes qui ont réussi à gagner leur place en division supérieure en devenant Champion et Vice-champion de France de D2. Félicitations à ces clubs qui bénéficient de leur travail auprès des jeunes pour progresser au sein de notre filière sportive par équipe de club.

Classement ETAF 2016

En vue de l'attribution du label ETAF 2017/2018, le classement final des clubs formateurs 2016 a été établi suite au championnat de France Jeune de VICHY.

Rappel :

Les critères pour obtenir le Label ETAF sont les suivants :

Les résultats des jeunes archers en compétition de tir Olympique en 2016 permettent aux clubs d'obtenir le Label ETAF pour deux saisons sportives "Clubs ETAF 2017/2018" selon 3 critères :

- Le nombre de jeunes archers en arc classique ayant une pratique compétitive : 6 jeunes archers des catégories benjamins, minimes et cadets du même club doivent avoir participé à au moins 3 tirs olympique dans la saison,
- Le niveau de performance atteint par l'ensemble de ces 6 archers : 530 points de moyenne pour les garçons et 510 points de moyenne pour les filles,
- La durée de fréquentation du club : les 3 dernières années de licence dans le même club (s'il ne s'agit pas du club initial).

18 clubs dont 1 nouveau ont rempli les critères 2016 d'obtention du Label 2017/2018. 23 clubs seront labellisés ETAF durant la saison sportive 2017.

La réunion annuelle des clubs ETAF se déroulera **le samedi 08 et le dimanche 09 Octobre 2016 à VICHY**. Cette réunion permettra de faire le bilan de la saison 2016 et d'informer les clubs ETAF des actions menées au sein de l'ETAF durant la saison sportive 2017.

Ce classement sera diffusé dans le prochain numéro du Flash Infos DTN afin que les clubs concernés soient informés en priorité.

Semaine des Championnats de France Jeune - VICHY

La troisième semaine des Championnats de France Jeune a été organisée par le Comité Départemental de l'Allier, sous la direction d'Alain CAUCHY, président du CD de l'Allier et de Cédric PICHELIN, en collaboration avec la ville de VICHY et la FFTA.

Cette semaine regroupait le Championnat de France par équipe de Ligue, le Championnat de France FITA individuel pour les arcs classiques et les arcs à poulies de benjamin à junior, le Championnat de France par équipe de club et le Championnat de France de Double Mixte.

80 équipes ont représenté 21 ligues sur le Championnat de France par équipe de Ligue. La participation individuelle sur la semaine a été de 450 jeunes.

16 finales ont été réalisées sur un terrain spécifique et diffusées en direct sur FFTA TV. Le public, toujours aussi dynamique, était nombreux pour encourager les archers.

Dans chaque catégorie, les 3 premiers archers individuels ont reçu du matériel d'archerie fourni par les partenaires techniques de la FFTA :



Les 20 vainqueurs de la semaine :

Résultats	Catégorie	Vainqueur
Par équipe de Ligue	Benjamine - Minime Fille	ILE DE FRANCE (Alyssia CHAMBRAUD - Clara FAUCHOIS - Mélodie RICHARD)
	Benjamin- Minime Garçon	CÔTE D'AZUR (Nicolas BERNARDI - Mathéo FENOGLIO - Axel GALLO)
	Cadette - Junior Fille	AUVERGNE (Audrey ADICEOM - Mathilde LOUIS - Sophie PLANEIX)
	Cadet - Junior Garçon	AQUITAINE (François FLICK - Geoffroy MORTEMOUSQUE - Gaëtan TUAL)
Individuel Arc Classique	Benjamine Fille	Alyssia CHAMBRAUD - Achères
	Benjamin Garçon	Simon ARA - Auxonne
	Minime Fille	Anaïs MILARD - Brienon/Armançon
	Minime Garçon	Nicolas BERNARDI - Nice
	Cadette Fille	Alex FILIPOWICZ - Tournefeuille
	Cadet Garçon	Paul BONNEAU - Riom
	Junior Fille	Clémence TELLIER - Voves
	Junior Garçon	Romain FICHET - Nice
Individuel Arc à Poulies	Cadette Fille	Lola GRANDJEAN - Seichamps
	Cadet Garçon	Axel CHARTRAIN - Fronton
	Junior Fille	Amélie NEVEJANS - Grande Synthe
	Junior Garçon	Alexis TOMBUL - Hambourg Haut
Double Mixte	NICE : Océane GUY et Florian BILLOUE	
Par équipe de Club	Benjamin - Minime Mixte	NÎMES (Lou JOUINI - Thomas JEAN - Valentin MICHEL - Florian ROCA PAGES)
	Cadette - Junior Fille	COMPIEGNE (Clémentine AGNONA - Manon BEGUIN - Marine MAIRE - Ambre PUISEUX)
	Cadet - Junior Garçon	NÎMES (Johan CATOIS - Morgan D'IPPOLITO - Quentin SOULE - Guillaume TOURRIERE)

Championnat de France de DNAP

Le Championnat de France de DNAP 2016 s'est conclu à SALLANCHES le 21 août. MEURSAULT chez les femmes (3ème titre consécutif) et RUEIL MALMAISON STAR chez les hommes (3ème titre consécutif également après 5 podiums depuis 2008) remportent le titre de Champion de France.

Chez les femmes, WINGLES, qui venait de remonter en DNAP en 2016, redescend en DR en 2017. Il est le seul club à être relégué car la DNAP 2016 ne comptait que 7 équipes.

Chez les Hommes, DRAVEIL SENART, en DNAP depuis 2012 (5 années de participations), ARGENTUEIL, en DNAP depuis 2004 avec 1 titre en 2009 et 5 podiums (13 années de participations) et BOE, en DNAP depuis 2013 (7 années de participations) descendent en DR en 2017.

Classement complet de la DNAP 2016 :

Classement Général 2016 DNAP - FEMMES

Clt.	Club	Points	Score	Points Matches**	Scores ***	Cumul Qualifications**	Q.1	Place Q.1*	Bonus1*	Q.2	Place Q.2*	Bonus2*	Q.3	Place Q.3*	Bonus3*
1	MEURSAULT	33	3140	26	3140	6027	2016	1	3	2007	2	2	2004	2	2
2	RENNES	31	3090	24	3090	5977	1942	3	2	2006	3	2	2029	1	3
3	NEUILLY/MARNE	21	3065	14	3065	5992	1960	2	2	2029	1	3	2003	3	2
4	FONTENAY SOUS BOIS	19	3028	14	3028	5871	1928	5	1	1959	4	2	1984	4	2
5	ARGENTUEIL	18	3033	14	3033	5851	1938	4	2	1953	5	1	1960	6	1
6	DRAVEIL SENART	13	2972	10	2972	5786	1909	6	1	1919	7	1	1958	7	1
7	WINGLES	13	2969	10	2969	5775	1873	7	1	1931	6	1	1971	5	1
8		0	3	0	0	0	0	8	1	0	8	1	0	8	1

Classement Général 2016 DNAP - HOMMES

Clt.	Club	Points	Score	Points Matches**	Scores ***	Cumul Qualifications**	Q.1	Place Q.1*	Bonus1*	Q.2	Place Q.2*	Bonus2*	Q.3	Place Q.3*	Bonus3*
1	RUEIL MALMAISON	31	3454	24	3454	6223	2085	1	3	2062	2	2	2076	3	2
2	MERIGNAC	25	3418	22	3418	6138	2048	8	1	2036	7	1	2054	8	1
3	SMARVES	23	3425	16	3425	6228	2074	2	2	2088	1	3	2066	4	2
4	PLOURIN LES MORLAIX	22	3415	18	3415	6184	2067	4	2	2020	14	0	2077	2	2
5	TORPES	21	3415	20	3415	6122	2047	9	0	2038	5	1	2037	10	0
6	SAINT AVERTIN	21	3396	18	3396	6150	2050	6	1	2036	8	1	2064	5	1
7	RENNES	19	3429	16	3429	6144	2029	13	0	2060	3	2	2055	7	1
8	DIJON	19	3424	12	3424	6202	2070	3	2	2053	4	2	2079	1	3
9	L'UNION	19	3405	18	3405	6117	2051	5	1	2031	11	0	2035	12	0
10	CHAUNY	19	3376	18	3376	6124	2036	12	0	2026	12	0	2062	6	1
11	FONTENAY SOUS BOIS	16	3393	16	3393	6110	2039	11	0	2035	9	0	2036	11	0
12	LIMOGES	12	3373	12	3373	6053	2023	14	0	1995	15	0	2036	13	0
13	SUPRESNES	11	3349	10	3349	5983	2040	10	0	2037	6	1	1906	15	0
14	DRAVEIL SENART	10	3330	10	3330	5991	2005	15	0	2022	13	0	1964	14	0
15	ARGENTUEIL	9	3356	8	3356	6125	2048	7	1	2033	10	0	2044	9	0
16	BOE	2	3061	2	3061	5582	1838	16	0	1872	16	0	1872	16	0

* Bonus qualification sur chaque manche : 3 points au 1er, 2 points du 2ème au 4ème, 1 point du 5ème au 8ème

** 2 points par victoire - 0 point par défaite

*** Cumul des scores réalisés sur les matchs

**** Cumul des scores des qualifications

Filière Sportive par équipe de Club

Championnat de France de D2 et Finale Nationale des DR :

Suite à la Finale Nationale des DR et au Championnat de France D2 qui se sont déroulés à VOVES du 02 au 04 Septembre, voici les clubs qui monteront en division supérieure* :

Montent en D1 :

OHS CHERBOURG OCTEVILLE et BOE ont gagné le titre de Champion de France de D2 2016

Femmes : OHS CHERBOURG OCTEVILLE, BRIGNAIS et PONTOISE

Hommes : BOE, NICE et CHAMBERY



*en attente de leur confirmation de participation au 26 octobre

Montent en D2 :

Femmes : BONDY, NICE, MACON et ST DENIS DE LA REUNION

Hommes : LESCAR, MANDUEL, OLLILOULES et VILLEURBANNE



Montent en DNAP :

Femmes : SALAISE SUR SANNE ET SAINT JEAN DE BRAYE

Hommes : CACHY, SALAISE SUR SANNE et WINGLES



Développement

Tir à l'Arc au Féminin



Nous rappelons aux clubs qui ont participé à l'opération qu'ils ont jusqu'au 30 Septembre pour envoyer le fichier avec la liste des participantes. La réception de ce fichier conditionne la participation au concours « Printemps du Tir à l'Arc au Féminin » 2016.

Notons que les efforts de chacun ont permis encore cette année d'augmenter la part de féminines au sein de nos effectifs. Ce pourcentage était de 27,24 en 2015. Il est de 28,21 en 2016 (il était de 23,83% en 2012).

CAP 75000



L'objectif d'atteindre 75000 licenciés au 31 août 2016 n'a pas été atteint puisque la FFTA comptait 74816 licenciés.

Comme prévu dans le cadre de cette opération, un classement par club basé sur le nombre de licences créées ou renouvelées a été réalisé sur deux périodes : du 1^{er} Mars au 31 Mai et du 1^{er} Juin au 31 Août.

Les trois meilleurs clubs de chaque période bénéficieront d'une séance d'entraînement dirigée par un entraîneur de la FFTA en présence d'un membre de l'équipe de France (deux séances d'entraînement encadrées par un conseiller technique de la FFTA pour les DOM-TOM).

Les 10 premiers clubs en nombre de licences prises du 1^{er} mars au 31 mai sont*

CLASSEMENT CAP 75000 période MARS-AVRIL-MAI			
pour une séance encadrée par un entraîneur national et un sportif de haut-niveau			
Clt	NOM DU CLUB	LIGUE	Nb licences
1	LA SENTINELLE	BOURGOGNE	33
2	LES ARCHERS DE LA RANCE	BRETAGNE	25
3	1ERE CIE D'ARC DE FONTENAY S/S BOIS	ILE DE FRANCE	24
4	LES ARCHERS DES MILLES	PROVENCE	23
5	LES ARCHERS DE TOMBEBOEUF	AQUITAINE	22
6	A.B.C.ARCHERS	ILE DE FRANCE	22
7	ARCHERS DE SAINT DENIS	REUNION	17
8	CIE HAVRAISE DE TIR A L ARC	NORMANDIE	16
9	ARCHER CRESSOIS	LANGUEDOC ROUSSILLON	15
10	DUMBEA ARCHERIE CLUB	NOUVELLE CALEDONIE	15

***Nota :** Ce classement diffère de celui publié en Juin. Un effet, il comportait une erreur puisqu'il prenait en compte les archers ayant effectué un transfert en cours d'année.

Classement complet CAP 75000 Mars Avril Mai

Les 10 premiers clubs en nombre de licences prises du 1^{er} juin au 31 août sont :

CLASSEMENT CAP 75000 période JUIN-JUILLET-AOUT			
pour une séance encadrée par un entraîneur national et un sportif de haut-niveau			
Clt	NOM DU CLUB	LIGUE	Nb licences
1	1ERE CIE DE TIR A L'ARC D'AIX EN PROVENCE	PROVENCE	23
2	ARCHERS PHOCEENS	PROVENCE	18
3	PEYNIER - LES ARCHERS DU VERDALAI	PROVENCE	16
4	ARCHERS ST SIFFREIN	PROVENCE	13
5	MON'ARC CLUB DE MONTEUX	PROVENCE	12
6	CIE D'ARC DU SENLIS-MONTAUBAN	PICARDIE	12
7	COMPAGNIE D'ARC DE BURY	PICARDIE	10
8	COMPAGNIE D'ARC DE MARIGNY EN ORXOIS	PICARDIE	8
9	CIE D'ARC D'AMIENS	PICARDIE	7
10	UNION DES ARCHERS - VILLERS BRETONNEUX	PICARDIE	6

Classement complet CAP 75000 Juin Juillet Août

Club FFTA – citoyen du sport



Les clubs dont l'évaluation a donné un avis favorable pour obtenir un soutien de la FFTA dans le cadre de ce label, recevront l'aide durant le dernier trimestre de l'année.

Handiguide des sports



Il est demandé à tous les clubs de la FFTA en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap et plus particulièrement à ceux labellisés « **Club FFTA-Citoyen du sport** » de s'inscrire sur le Handiguide des sports.

Il s'agit d'un annuaire interactif permettant à une personne de localiser un lieu de pratique potentiel près de chez elle. L'inscription est gratuite.

L'inscription se fait en ligne : <http://www.handiguide.sports.gouv.fr>

The screenshot shows the homepage of the 'Handiguide des sports' website. At the top, the title 'Handiguide des sports' is displayed in a large, stylized font. Below the title, there are icons and labels for different types of disabilities: 'Handicaps visuels' (with a person in a wheelchair), 'Handicaps auditifs' (with a person in a wheelchair), 'Handicaps mentaux et psychiques' (with a person in a wheelchair), and 'Handicaps physiques' (with a person in a wheelchair). To the right of these icons are logos for the 'Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports' and 'Sport Handicaps'. Below the title and logos, a green banner reads 'GUIDE NATIONAL DES STRUCTURES SPORTIVES ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP'. A navigation menu at the top right includes links for 'Trouver une structure sportive', 'Inscrire une structure sportive', 'Actualités', 'Mode d'emploi', and 'Contact'. On the left side, there are two main buttons: a purple one for 'Trouver une Structure sportive' with a search icon and a map of France, and an orange one for 'Inscrire ou modifier une Structure sportive' with a pencil icon. A large image of a sailboat on the water is positioned on the right side of the page.

Cliquez sur l'onglet « *Inscrire une structure sportive* » puis suivre les instructions.

Agenda de la D.T.N.

Septembre	
29/8 au 4	Championnat d'Europe 3D – Mokrice-Catez (SLO)
1	Tests de sélection DEJEPS – Chennevières sur Marne
9 au 11	Championnat de France Tir olympique – Ruelle sur T
12 au 16	Semaine 1 formation DEJEPS – Chennevières sur Marne
13	Réunion de la DTN - FFTA
14	Réunion DTN Bilan JO - FFTA
14	Réception Editions AMPHORA - Paris
15 au 18	Stage terminal équipe de France Tir campagne - Challes les Eaux
15 au 16	Visite Pôle France Jeune Nancy
16	Réunion bureau fédéral - FFTA
16	Jury plénier – DRJSCS
19 au 21	Réunion de rentrée Entraîneurs Pôles France - FFTA
21	RDV directrice des sports - Ministère
25 au 03/10	Championnat du Monde Tir en Campagne – DUBLIN (IRL)
26	Réunion des Pôles Espoirs - FFTA
26 au 29	Formation DESJEPS - INSEP
26 au 30	Semaine 2 formation DEJEPS – Chennevières sur Marne
27	RDV Directeur CREPS de Bordeaux - Bordeaux
28 au 29	Visite Pôle France Jeune Dijon
29	Réunion sur la féminisation du sport – FF Rugby Marcoussis
Octobre	
4 au 5	Visite Pôle France Jeune Bordeaux
7	Réunion bureau fédéral - FFTA
8 et 9	Réunion ETAF - Vichy
8 au 11	Colloque des Cadres techniques - Vichy